

Expéditeur : Service d'hygiène

Référence : N° 439/MS/DSP/CHSP du 16.12.19

Objet : Résultats des contrôles bactériologiques des eaux de baignade

N° courrier arrivée : N°1795/19/TIU du 30/12/2019

Services	Original	Projet de réponse	Traitement interne	Information	Avis
DGS					
DSR					
DST				R	
DSP				R	
CIS					
PM				R	
Délais le cas échéant					
<p style="text-align: center;">Avis DGS ou de son représentant</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p><input type="checkbox"/> Réservé</p> <p>Signature : </p>		<p>Observations :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>			
<p style="text-align: center;">Avis et observation du Maire ou de son représentant</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p><input type="checkbox"/> Réservé</p> <p>Signature :</p>		<p>Observations :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>			



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
en charge de la protection sociale généralisée

DIRECTION DE LA SANTÉ

CENTRE D'HYGIÈNE ET
DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

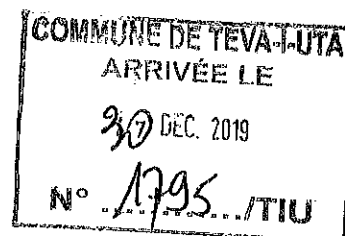
Le Chef de Centre,

Affaire suivie par :
W Ariimoana TAATA (☎ 40.50.37.45)

N° 4392 MSP / DSP / CHSP

Papeete, le

16 DEC. 2019



à

Monsieur le Maire de la Commune de TEVA I UTA

Sous couvert de Monsieur le Chef de la Subdivision Administrative des Iles du Vent

Objet : Résultats des contrôles bactériologiques des eaux de baignade

Réf. : 1/ Directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade
2/ Note d'information n°DGS/EA4/2014/166 du 23/05/2014 relative aux modalités de recensement, d'exercice du contrôle sanitaire et de classement des eaux de baignade pour chaque saison balnéaire

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour information, les résultats des dernières analyses de contrôle de la qualité des eaux de baignade effectuées dans votre commune.

Conformément à la directive visée en première référence, l'interprétation de ces résultats d'analyses est réalisée en fin d'année civile, et fait l'objet d'un rapport annuel relatif à l'état sanitaire des zones de baignade contrôlées, établi par le Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique (CHSP).

Toutefois, afin que votre commune puisse continuer à être informée régulièrement de la qualité de ses eaux de baignade, le CHSP a choisi d'établir son interprétation ponctuelle selon la note d'information citée en deuxième référence, et détaillée ci-dessous.

1. QUALIFICATION DES RESULTATS D'ANALYSES EN COURS D'ANNEE

Au cours de l'année, la qualité microbiologique instantanée d'un prélèvement sera qualifiée de « bon », « moyen », « mauvais » selon les modalités suivantes :

Pour les eaux de mer et de transition (plages et embouchures) :

QUALIFICATION du prélèvement	<i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml)	Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)
Bonne	≤ 100	≤ 100
Moyenne	> 100 et ≤ 1000	> 100 et ≤ 370
Mauvaise	> 1 000	> 370

Pour les eaux douces (source) :

QUALIFICATION du prélèvement	<i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml)	Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)
Bonne	≤ 100	≤ 100
Moyenne	> 100 et ≤ 1800	> 100 et ≤ 660
Mauvaise	> 1800	> 660


2. RESULTATS DES CONTROLES

Les résultats des analyses des eaux de baignade sont transcrits dans le tableau suivant :

Points de prélèvement	Date des prélèvements et analyses	<i>Escherichia coli</i> Nb/100 ml	Entérocoques intestinaux Nb/100 ml	Interprétation Qualité ponctuelle
Plage Jardin Botanique pt 2	13/11/19	10	10	Bonne
Plage marina Mataiea pt 1		31	20	Bonne
Pointe Teone Tea		85	10	Bonne
Source Vaima		10	10	Bonne

Conditions météorologiques : beau temps, houle moyenne.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Glenda MELR

